



IFP 1013 Roches de Châtollion

Canton	Communes	Surface
Neuchâtel	Cornaux, Saint-Blaise	120 ha



Falaises dans la forêt



IFP 1013 Roches de Châtollion



La colline de Châtollion



Hêtraie de la combe à l'ouest des Roches



Lys orangé

1 Justification de l'importance nationale

- 1.1 Colline boisée avec falaises et affleurements de roches calcaires
- 1.2 Sommet d'un anticlinal constitué de formations calcaires fissurées et partiellement karstifiées
- 1.3 Mosaïque de milieux forestiers et de prairies sèches sur dalles rocheuses
- 1.4 Plusieurs associations forestières rares
- 1.5 Milieux thermophiles très variés avec espèces végétales et animales subméditerranéennes rares
- 1.6 Bon nombre de sources karstiques

2 Description

2.1 Caractère du paysage

Situées au pied du Jura plissé, séparées des contreforts de Chaumont par le vallon de Voens et délimitées au sud par le Plateau de Wavre, les Roches de Châtollion constituent une colline en grande partie couverte par un manteau forestier dense. Avec son sommet atteignant 670 m, ce petit massif boisé est caractérisé par une longue série d'escarpements rocheux.

Sur son flanc sud, les forêts, principalement composées de chênes de petite taille, sont parsemées de clairières formant une mosaïque de milieux secs, ouverts ou buissonnants. Ces milieux laissent apparaître, par endroits, des dalles et quelques petites barres rocheuses. Au-dessus des pentes boisées, la crête est en partie colonisée par des prairies sèches et offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Sur les terrasses où le sol est plus épais, comme aux Champs Magnin, la forêt a cédé la place à des prairies de fauche.

Au nord-ouest, deux falaises d'environ 500 m de long s'élèvent brusquement sur plus de 25 m de haut, leur sommet atteignant la couronne des arbres. Ces falaises – composées d'une roche aux couleurs changeantes, du gris-bleu au jaune – qui donnent leur nom au site, sont en grande partie dissimulées par des forêts de haute futaie, nettement plus humides que celles du flanc sud.

2.2 Géologie et géomorphologie

La colline des Roches de Châtollion constitue le sommet et le flanc sud d'un anticlinal caractérisé par de nombreux affleurements de formations calcaires et marneuses qui plongent fortement vers le sud-est. La partie supérieure du relief, couronnée par les Roches de Châtollion, correspond aux bancs calcaires blanc jaunâtre du Crétacé inférieur. Ces couches se sont déposées au fond de la mer il y a une centaine de millions d'années et ont ensuite été plissées lors de la surrection du Jura il y a moins d'une dizaine de millions d'années. Les nombreux blocs erratiques parsemant le site ainsi que quelques plaquages morainiques ont été déposés lors du dernier retrait du glacier du Rhône.

Au sud-est, des marnes gris-bleu forment un replat à mi-pente, occupé notamment par les prairies des Champs Magnin. Plus en aval, au pied du relief, apparaît la formation de la «Pierre Jaune de Neuchâtel», appelée aussi «Pierre d'Hauterive» et constituée de calcaires brun-jaune du Crétacé. En pied de pente, ces calcaires sont recouverts par des calcaires blancs plus récents.

La crête des Roches est bordée à l'ouest par une large combe résultant de l'érosion de la formation marneuse du Crétacé inférieur, à laquelle succèdent des calcaires du Malm, localement recouverts de dépôts quaternaires morainiques.

La topographie du site est fortement conditionnée par le pendage des couches calcaires qui, par endroits, affleurent sous forme de grandes dalles nues. Les sols ont donc peu d'épaisseur en raison de leur pente, à l'exception des replats et combes marneuses, plus humides et aussi plus profonds.

Les calcaires, fréquemment recoupés par des failles importantes, sont fortement fissurés et localement karstifiés, formant des lapiaz partiellement recouverts de sols. Ces imposants affleurements rocheux, à l'origine de l'environnement particulièrement sec du site, sont dus au ruissellement des eaux de pluie, qui érodent et dissolvent les calcaires de surface. Formes géomorphologiques facilitant l'infiltration des précipitations et la formation d'un réseau de galeries souterraines, les lapiaz permettent à l'eau de pénétrer profondément dans le relief pour ressortir au pied du versant sud dans bon nombre de sources captées de la Prévôté et du Ruhaut.

2.3 Milieux naturels

La colline des Roches de Châtollion est majoritairement couverte de forêts thermophiles entrecoupées d'affleurements rocheux. L'opposition de versants est marquée: les forêts fraîches dominent le versant exposé au nord-ouest et les forêts des stations sèches et ensoleillées colonisent le versant exposé au sud-est. Une grande partie de la colline est couverte de hêtraies thermophiles, notamment de hêtraie à laïche blanche typique (*Carici albae Fagetum typicum*), une association forestière qui abrite de nombreuses orchidées. Cette forêt – qui occupe une grande partie du versant sud-est ainsi que les stations en pente où les roches calcaires affleurent – est flanquée d'autres associations forestières thermophiles plus rares, dont la chênaie à luzule (*Luzulo-Quercetum*) et la chênaie à coronille (*Coronillo-Quercetum*), cette dernière étant limitée aux zones de crêtes rocheuses et à quelques lapiaz sur le versant exposé au sud.

Lorsque les fissures des lapiaz deviennent plus profondes, les hêtraies sont remplacées par des forêts mixtes dominées par les tillaies à érable (*Aceri-Tiliatum*), une association forestière très rare. Ces bois, parfois centenaires, abritent de nombreuses espèces rares et spécialisées des chênaies, comme le Pic mar (*Dendrocopos medius*), qui colonise les forêts riches en chênes d'âge avancé ou encore le Longicorne du chêne (*Anisorus quercus*), un insecte xylophage.

Des prairies et pâturages gras occupent la grande clairière située à mi-pente du versant sud-est. Dans la partie basse de ce flanc de la colline, une prairie sèche d'importance nationale abrite une végétation des dalles calcaires de basse altitude (*Alyssu-Sedion*) et des pelouses sèches et mi-sèches médio-européennes (*Xero- et Mesobromion*), souvent bordées d'ourlets maigres xérophiles (*Geranion sanguinei*) et de formations buissonnantes thermophiles sur sol neutre à alcalin (*Berberidion*). Ces milieux séchards conviennent à plusieurs lépidoptères typiques et notamment au Thécla du Prunelier (*Satyrium pruni*), une espèce au bord de l'extinction. Cet ensemble de prairies, groupements arbustifs avec bosquets, cordons boisés et affleurements rocheux forme une mosaïque d'une grande richesse biologique, accueillant de nombreuses plantes subméditerranéennes rares comme le Lys orangé (*Lilium bulbiferum subsp. croceum*) – une espèce emblématique du lieu – ainsi que des animaux thermophiles comme la Vipère aspic (*Vipera aspis*), au bord de l'extinction.

2.4 Paysage historico-culturel

De nombreux tessons de céramique du premier âge du Fer ont été découverts sur le sommet des Roches de Châtollion. La situation privilégiée du site et le type de vestiges retrouvés laisse supposer qu'il s'agissait d'un lieu d'offrande à incinération.

Des restes de murs de pierres sèches, d'enclos et de bergeries témoignent de la vocation pastorale passée de la colline. Une partie de ces murs aurait une origine très ancienne et pourrait être mise en relation avec les vestiges archéologiques de l'âge du Fer découverts sur la colline et dans ses environs. Des restes de fours à chaux ont également été découverts.

Suite à l'exploitation prolongée des forêts pour fournir du bois de feu aux villages de Cornaux et de Saint-Blaise situés en contrebas, la végétation de la colline de Châtollion a probablement été dominée, au XIX^e siècle, par des milieux ouverts. Cette exploitation a été abandonnée dans les années 1950 et ses traces ont peu à peu été effacées par la recolonisation progressive par la forêt. Des éclaircies forestières visant à recréer des milieux ouverts thermophiles ont été réalisées au début de ce siècle et sont actuellement maintenues.

3 Objectifs de protection

- 3.1 Conserver la colline avec ses falaises calcaires entourées par la forêt.
- 3.2 Conserver les formations calcaires affleurantes et en particulier les dalles et les lapiaz.
- 3.3 Conserver la mosaïque de milieux naturels et en particulier la qualité et l'étendue des forêts, des prairies sèches sur dalles rocheuses et des formations buissonnantes.
- 3.4 Conserver la flore et la faune caractéristique, en particulier les espèces subméditerranéennes.
- 3.5 Conserver les blocs erratiques.
- 3.6 Conserver les sources karstiques.
- 3.7 Conserver les éléments de l'occupation et de l'utilisation ancienne du site, en particulier les vestiges archéologiques.

IFP 1013

Roches de Châtollion

